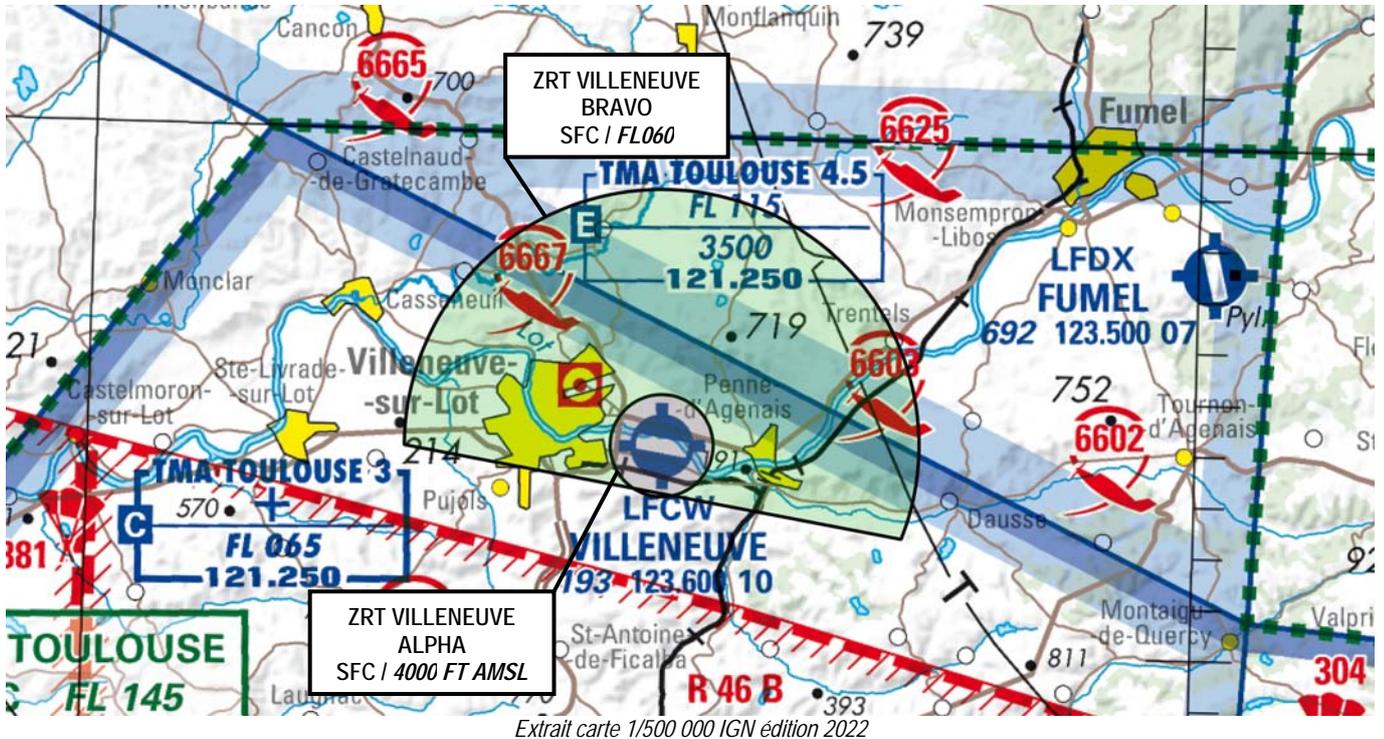


Objet : Création de deux zones réglementées temporaires (ZRT) à Villeneuve sur Lot dans le cadre d'une manifestation aérienne

En vigueur : Du samedi 28 au dimanche 29 mai 2022.

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Villeneuve sur Lot LFCW



ACTIVITÉ
Manifestation aérienne.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
ZRT VILLENEUVE ALPHA active : 28 : 1400-SS 29 : 1000-1700 ZRT VILLENEUVE BRAVO activable : 28 : 1400-SS 29 : 1000-1700 La ZRT VILLENEUVE BRAVO sera activée uniquement pour les évolutions des avions type Mirage 2000.
INFORMATION DES USAGERS
TOULOUSE INFO : 121.250 MHz AQUITAINE INFO : 120.575 MHz
STATUT
Zones réglementées temporaires (ZRT) qui se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.
ORGANISME GESTIONNAIRE
Directeur des vols.
CONDITIONS DE PENETRATION
CAG / CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf pour les avions participant à la manifestation, les avions assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la ZRT, après contact avec le Directeur des vols sur 129.050 MHz.

SUP AIP N° 114/22

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

ZRT VILLENEUVE ALPHA

Limites latérales

cercle de 1.0 NM de rayon centré sur 44°23'57.00" N, 000°45'34.00" E

Limites verticales

SFC / 4000FT AMSL

ZRT VILLENEUVE BRAVO

Limites latérales

44°23'49.42" N, 000°38'32.53" E
arc horaire de 5.0 NM de rayon centré sur 44°23'57.00" N, 000°45'34.00" E
44°22'14.38" N, 000°52'08.13" E
44°23'49.42" N, 000°38'32.53" E

Limites verticales

SFC / FL060

ORGANISME A CONTACTER

Directeur des vols

Téléphone : 06 42 02 76 58.